

Daniel Zappelli, procureur général : "Mêmes patentes, les inégalités sont difficiles à établir"

Autor(en): **Zappelli, Daniel / Dussault, Andrée-Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[91] (2003)**

Heft 1474

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282578>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Daniel Zappelli, procureur général

« Même patentes, les inégalités sont difficiles à établir »

Radical, 39 ans, Daniel Zappelli est procureur général de l'Etat de Genève depuis bientôt un an. Depuis son poste d'observation, il nous livre sa vision et ses réflexions en matière d'égalité entre les sexes.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANDRÉE-MARIE DUSSAULT

Selon vous, quelles sont les principales inégalités entre femmes et hommes ?

Les inégalités entre les sexes sont de plusieurs ordres. A mon sens, les injustices en termes de droits se situent avant tout non pas au niveau juridique, mais au niveau de la vie privée. La façon de vivre la vie privée n'est pas la même pour les hommes et les femmes. On passera tout à un homme ; plusieurs conquêtes, par exemple, et il sera simplement perçu comme un « tombeur », tandis qu'une femme tout aussi libre sera perçue beaucoup plus négativement. Tant que l'on ne fait de mal à personne, on doit pouvoir être libre de vivre comme on l'entend. L'analyse vaut aussi pour les personnes homosexuelles. Tant que l'on tient un discours différent aux femmes et aux hommes par rapport à leur vie privée et au droit d'utiliser leur corps comme ils l'entendent, il y aura d'autres inégalités qui découleront de cet état de fait.

Quels sont les obstacles, les résistances à l'égalité entre les sexes et quels sont les moyens à entreprendre pour tendre vers une société plus égalitaire ?

Je pense que les hommes ressentent des pressions par rapport au regard des autres hommes et par rapport à ce qu'ils pensent que les femmes attendent d'eux. C'est ce qui les amène à se réfugier dans des comportements machistes qui n'ont rien à voir avec ce qu'ils sont réellement. Ça ne ferait pas de mal si de temps à autres, les hommes acceptaient leur part de féminité. Je crois qu'au fond, les femmes sont plus fortes et les hommes plus fragiles que ce que véhicule l'imagerie populaire dans les schémas qui nous sont imposés. Il faut casser ces schémas. Par ailleurs, je crois qu'il y a un manque de volonté chez les femmes. Elles n'expriment pas suffisamment leur volonté d'égalité, elles ne sont pas assez pugnaces. Il y a une pub qui dit que vous ne gagnerez jamais au loto si vous n'y participez pas ; qu'il faut tenter sa chance, car 100% des gagnants y ont participé ! Le même raisonnement est valable pour les femmes qui veulent s'engager. Cela dit, je peux comprendre que celles qui sentent la vie grandir en elles aient un lien plus fort avec l'enfant que le géniteur et qu'après avoir enfanté, elles veulent parfois continuer à s'occuper de leurs enfants, c'est un choix légitime. Investir une responsabilité sociale importante requiert souvent un éloignement de la famille. Il faut choisir sa priorité.



DR

Daniel Zappelli : « Les hommes ressentent des pressions par rapport au regard des autres hommes et par rapport à ce qu'ils pensent que les femmes attendent d'eux. »

Dans le cadre de votre fonction, comment travaillez-vous en faveur de l'égalité entre les sexes ?

Ma contribution à promouvoir l'égalité entre les sexes est relativement simple : je suis chargé de faire appliquer la loi, laquelle exige l'égalité entre femmes et hommes. Le problème est que souvent les inégalités sont patentées, mais qu'il est extrêmement difficile de les sanctionner car elles sont quasi impossibles à démontrer : comment prouver qu'un employeur qui embauche un homme plutôt qu'une femme a une attitude discriminatoire ? Les inégalités sont très difficiles à établir. Dans le secteur privé, rien n'empêche les employeurs de payer davantage les hommes. Par ailleurs, le Parquet, que je dirige, comprend neuf magistrats, dont sept femmes ! Pourquoi ? Parce que les femmes ont un plus grand intérêt pour la magistrature ; la proportion d'avocates stagiaires est plus grande. C'est une tendance heureuse car je constate que, souvent, les femmes sont plus résistantes sur le long terme. Pour ma part, je n'hésite pas à embaucher des femmes et à leur confier des responsabilités. C'est ce que peut faire tout dirigeant, tout chef d'entreprise. ◦